

Chalette

Magazine municipal / n°66 / Octobre 2015



Place Commune



Pour les 30 ans des Restos du cœur, engagez-vous !

P.8



Dossier Chalette se développe

P.9-10-11



Édito

EXIGEONS un changement de politique !

Ces derniers temps, l'actualité a été dramatique, avec notamment la photographie du petit Kurde Aylan, échoué sur une plage de Turquie, cherchant avec sa famille une « terre-refuge » loin de la guerre et de ses atrocités qu'il ne trouva jamais, photographie relayée en affluence par les réseaux sociaux et qui a bouleversé nombre d'entre vous.

29 000 morts en dix ans en Méditerranée et aux portes de l'Europe. Face à ce drame de centaines de milliers de réfugiés et de migrants qui fuient la guerre, la barbarie, le chaos et la misère, notre colère et notre émotion sont immenses. Notre devoir est de faire face aux discours pleins d'égoïsmes et de haine que nous entendons ; il nous faut exiger de la France et de l'Europe un changement de politique ; il faut dénoncer la construction des murs tout autour de l'Europe forteresse, des murs en dur, mais aussi des murs dans les têtes. Quel monde inhumain sommes-nous en train de construire ?

Chalette, la ville du **bien-vivre ensemble**, a montré sa **solidarité**, sa **fraternité** envers les réfugiés lors de la **Journée internationale de la Paix**, le 21 septembre dernier, au Hangar ; vous avez été nombreux à manifester votre soutien à cette occasion.

NON à la Loi NOTRe !

Chalette, c'est aussi la ville qui **s'insurge** contre la **baisse des subventions de l'État** aux communes et le vote de la **loi NOTRe** par les parlementaires cet été.



NON aux baisses des dotations de l'État !

Chalette s'est associée à l'opération nationale « **J'aime ma commune** » initiée par l'Association des Maires de France le 19 septembre, lors de la « *Fête d'un jour* » dans le quartier Kennedy. Plusieurs d'entre vous sont venus signer la pétition dans le stand que la Ville tenait à cette occasion, conscients du danger que représente cette diminution de ressources. Cela se traduit cette année pour notre commune par une perte sèche de près de 380 000 €. C'est considérable et insoutenable. C'est l'effondrement de l'investissement public, le délitement des services publics de proximité. Ces décisions ont des conséquences désastreuses pour les populations et en particulier pour les citoyens les plus fragiles. La Municipalité de Chalette ne veut pas s'arrêter là ; elle poursuit sa lutte, sa mobilisation contre ces politiques austéritaires et, pour cela, elle a besoin, bien entendu, du soutien de tous les Chalettois ; il s'agit d'un combat qui dépasse tous les clivages et il y a urgence. C'est ensemble que nous parviendrons à arrêter ce désastre.

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing
Vice-Pdt de l'AME

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

J'aime ma commune et son service public !

P4 – On en parle

Restaurant sur le lac, après la reconstruction, l'établissement change de direction

P5 – A travers la ville

Retour sur la rentrée scolaire

P6 – Vivre ensemble

Chalette, terre d'accueil, a célébré la Journée internationale de la Paix

P7 – Agenda 21

Des projets pour la base de loisirs

P8 – On en parle

*Pour les 30 ans des Restos du cœur, engagez-vous
Transfert de la T.E.O.M. au S.M.I.R.T.O.M. : racket en vue !*

P9-10-11 – Dossier

Chalette se développe

P12 – Sports et loisirs

*Club Bouge Ados :
montagne et multisports*

P13 – Arts et culture

Jouer à se faire peur en musique

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant

*70 ans de la Sécurité sociale
Protection sociale et santé :
décisif et urgent !*

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard,
B. Taleb, M. Remyot
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Actualités

J'aime ma commune et son service public !

Le 19 septembre, à l'appel de l'A.M.F. (Association des Maires de France, qui regroupe tous bords politiques), les mairies se sont rassemblées pour une journée nationale d'action contre les baisses de dotations qui mettent en péril l'équilibre économique de nos communes. Habitants, élus et personnel du service public communal se mobilisent.

La Ville de Chalette a relayé, à la « Fête d'un jour », l'opération « J'aime ma commune et son service public » afin de protester contre ces coupes budgétaires désastreuses.

Rien que pour cette année, cela signifie pour Chalette une perte de 380 000 euros, ce qui est considérable.

Cette coupe budgétaire imposée aux communes est d'autant plus injuste et difficile à supporter qu'en face, les entreprises ont obtenu, elles, 20 milliards à travers le C.I.C.E. (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et encore 11 milliards supplémentaires via le Pacte de responsabilité. Et cela sans oublier l'allègement de « charges » de 10 milliards pour les cotisations patronales. Ces aides au patronat n'ont, d'une part, pas créé d'emploi mais ont surtout fait grand plaisir aux actionnaires fortunés des grandes entreprises. Tandis que l'État fait des cadeaux à la Fi-



nance, les mairies peinent à boucler leurs budgets, ce à quoi s'est ajoutée l'an passé l'obligation de prise en charge des temps périscolaires. Afin que le service public reste un service de qualité et que les habitants ne pâtissent pas de ces coupes budgétaires, il est important de nous mobiliser pour passer à l'action. Si le budget des communes continue de se déliter, elles ne pourront bientôt plus assurer le bon fonctionnement des crèches, cantines, médiathèques, garderies, etc. Ce sont par ailleurs nos populations les plus fragiles qui risquent de souffrir le plus de cette politique. Selon l'A.M.F., plus de 1 000 com-

munes se trouvent déjà en situation de faillite budgétaire, et ce n'est que le début.

Ensemble contre les politiques austéritaires

À l'occasion de l'opération « J'aime ma commune et son service public » du 19 septembre, nous avons interrogé certains habitants afin de savoir pourquoi ils aiment leur commune.



« J'aime beaucoup Chalette, le Hangar, l'ambiance de mon quartier. N'ayant pas de voiture, j'y apprécie la **solidarité** de mes voisins. Il y a cette solidarité à Chalette qu'on ne trouve pas partout ; je trouve toujours quelqu'un pour me ramener des soirées culturelles. J'y apprécie les nombreuses associations, mais aussi la fête de quartier. Chalette fait également à mon sens énormément pour les enfants à travers les actions de la mairie, à l'école, à la ludothèque et pour le sport. C'est une ville où il y a plein de choses à faire. »

Anne-Marie Weiwer



« J'aime ma commune et je veux rester dans mon quartier, proche de la gare, où je me sens bien. J'aime la solidarité impulsée par les associations, j'y ai mes amis. Le tissu associatif est énorme ! Il y a **un vrai noyau associatif qui fait bouger les choses**. De plus, je suis allée à la réunion pour l'éco-quartier, ça m'a paru super ! C'est très bien, c'est un projet ambitieux qui fait rêver et donne envie de rester. »

Martine Poiret

« Je vis depuis toujours à Chalette et, oui, j'aime ma commune. C'est une ville où on se sent bien. J'y aime la mixité sociale et culturelle. J'aime beaucoup ma ville, surtout pour le **mélange des cultures** et la solidarité, ce qui me semble important. En plus, tout le monde se connaît, c'est comme une grande famille ! »

Erkan Gültekin

« J'aime ma commune et tous les services qui y sont proposés, surtout pour les jeunes et les enfants. **Le service jeunesse** est très dynamique et propose beaucoup de choses pour les enfants de tous âges. Il y a aussi beaucoup d'associations ; c'est donc facile de s'engager pour une cause ou une autre, ce qui est très agréable. Et puis on connaît tout le monde, on échange facilement. »

Hafida Maadani



« J'aime la ville de Chalette, je suis native d'ici et c'est une ville qui fait beaucoup pour les jeunes et la culture. J'apprécie le lac notamment, les rencontres culturelles, les Croqueurs de pavés... C'est **une ville vivante** et multiculturelle, avec de nombreuses associations très intéressantes. Il y a beaucoup d'échanges et un bon climat. »

Marlène Van Hyfte

La pétition « L'appel du 19 septembre » est disponible en ligne pour les citoyens souhaitant manifester leur mécontentement face à cette politique budgétaire absurde et dangereuse pour nos communes.

Rendez-vous sur le site :

<https://www.change.org/fr>

On en parle...

Restaurant sur le Lac

Après sa reconstruction, l'établissement change de direction.

L'établissement phare de la base de loisirs vient de se doter d'un nouveau directeur en la personne de Francis Rivière. Ainsi, et sans mauvais jeu de mots, depuis le 5 octobre rivière et lac se sont joints pour écrire un nouveau chapitre de ce restaurant.

Fort d'une expérience de trente et une années dans la gastronomie (6 ans dans un restaurant gastronomique en Seine-et-Marne, 11 ans aux Templiers, 3 ans à Vaugouard et 11 ans à Buffalo Grill à Montargis en tant que manager), Francis Rivière ne nage pas en terre inconnue ; pourtant ce poste représente pour lui un nouveau défi. Comme on peut se l'imaginer, il arrive avec plein d'idées en tête. Mais comme il le souligne, « il ne s'agit pas de tout bousculer. Le restaurant bénéficie d'ores et déjà d'une bonne réputation mais on peut toujours faire mieux. Une de mes missions sera d'en améliorer le

fonctionnement (accueil, prestations, rapidité du service) et sa décoration, et de conquérir une nouvelle clientèle tant locale que professionnelle en proposant différentes formules permettant ainsi l'accès au restaurant au plus grand nombre ». Toutefois, un projet lui tient particulièrement à cœur, celui d'aménager une terrasse dont l'espace est d'ores et déjà prévu (à gauche de l'entrée). C'est d'ailleurs, avoue-t-il, une de ses priorités pour la saison prochaine. Nul doute que ce projet recevra l'aval de sa clientèle.

B. Taleb



Francis Rivière, directeur du Restaurant sur le lac

Du 3 octobre au 1^{er} novembre, menu découverte à 39 € tout compris
(Mois de la gastronomie)

Composé de produits locaux et frais.

Le restaurant est ouvert tous les midis du mardi au dimanche, ainsi qu'en soirée les vendredis et samedis

Le week-end il est prudent de réserver.

Tél. : 02.38.93.28.77

Courriel : restaurantsurlelac@orange.fr

Arasement du barrage du moulin pour un retour à la nature !

Depuis quelques semaines, le SIVLO, Syndicat Intercommunal des Vallées du Loing et de l'Ouanne, procède à la démolition du barrage et du déversoir de l'ancien moulin situés à proximité de l'I.F.S.I. (Institut de Formation en Soins Infirmiers).

Restaurer l'état naturel du Loing et sa continuité écologique afin que les poissons puissent évoluer d'amont en aval sur l'ouvrage et laisser le cours d'eau évacuer librement ses sédiments, ce qui n'est pas le cas actuellement avec le barrage, tel est l'objectif de ces travaux.

Le chantier se déroule en plusieurs étapes, durant deux ans, 2015 et 2016. Dans un premier temps, jusqu'à fin octobre, la dévégétalisation et la dé-

molition. Ensuite, pendant plusieurs mois, la nature, c'est-à-dire le Loing, reprendra ses droits. Par la suite, différents aménagements pourront être réalisés : banquettes minérales en pierres et cailloux, ou végétales, constituées de berges en pente douce, végétalisées d'iris et de plantes semi-aquatiques.

Une gêne autant auditive qu'olfactive

Le chantier qui a débuté il y a peu sera, pour ce qui est de la démolition, réalisé avec un brise roche hydraulique adapté sur une pelle mécanique de 30 tonnes occasionnant des nuisances sonores pendant une durée de quatre à cinq semaines.



À cela s'ajoute l'abaissement de la ligne d'eau en amont des ouvrages qui mettra hors d'eau des surfaces importantes de sédimentation constituées essentiellement de vases organiques pouvant dégager des odeurs désagréables en fonction des températures extérieures et du vent. Une gêne qui, elle, ne sera que très temporaire (deux à trois semaines au maximum), le temps que les matériaux s'assainissent quelque peu.

P. Avezard

Retour sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2015, malgré un temps maussade, s'est parfaitement déroulée dans la commune de Chalette avec l'ouverture de 4 classes.

Pour le Maire de Chalette, une rentrée scolaire est toujours un enjeu car il faut accueillir, dans les meilleures conditions possibles, les 1700 élèves dans les cinq groupes scolaires. Ceci représente 82 classes (31 en maternelle et 51 en élémentaire) pour une centaine de professeurs des écoles et 31 ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).



Les autorités accueillent les nouveaux professeurs

La veille du 1^{er} septembre, Franck Demaumont, entouré d'élus et de cadres municipaux, a tenu à souhaiter la bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles et c'est toute la communauté éducative qui s'est retrouvée autour d'un buffet dressé à son attention. Cette rencontre, très amicale, a été saluée pour le nouvel Inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription, Nicolas Raisonnier.

Franck Demaumont a profité de cette réception pour présenter les équipes éducatives de la Ville qui agiront sous la conduite de Malika Vollette, Directrice du Pôle de la réussite éducative de la ville, dans les nouveaux temps périscolaires.

Par ailleurs, il a tenu à rappeler les efforts de la commune en matière de modernisation des écoles :

- réalisation du plateau sportif de l'école Camille-Claudé,
- travaux de peinture dans le dortoir de l'école Georges-Cosson (murs



et sol - 2 500 €), au restaurant scolaire du Lancy (enlèvement de la moquette murale - 1 500 €),

- pose de vidéo projecteurs dans les écoles Camille-Claudé et Pierre-Perret (3 560 €),
- travaux de menuiserie : changement de la porte d'entrée du restaurant scolaire de Vésines (6 800 €),
- reprise complète du réseau d'eau potable à l'école du Lancy suite à une fuite d'eau (12 000 €), rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'école élémentaire de Vésines (3 680 €),
- 33 000 € consacrés à l'ouverture de 3 classes,
- 37 000 € destinés à l'achat de matériel informatique et à celui du chariot numérique installé à l'école Camille-Claudé.

En conclusion, il a été confirmé le lancement de l'étude pour la nouvelle école de Vésines avec le recrutement d'un programmeur, cet automne, qui sera chargé d'accompagner la Ville et toute la communauté éducative dans l'analyse des besoins de ce nouvel équipement scolaire.

B. Ballu

Elections des représentants des parents d'élèves vendredi 9 et samedi 10 octobre.

Dans les écoles de Chalette, elles se dérouleront le vendredi 9 octobre tout comme au collège Pablo-Picasso (de 13 h à 17 h 15 salle polyvalente de l'établissement) ainsi qu'au collège Paul-Eluard.

Vivre ensemble

Chalette, terre d'accueil, a célébré la Journée internationale de la paix

En cette journée du 21 septembre, Journée internationale de la paix, placée cette année par l'O.N.U. ⁽¹⁾ sous le thème « *Partenariats pour la paix – Dignité pour tous* », Chalette comme chaque année a tenu à participer à cette célébration aux résonances particulières. Ainsi, ce fut l'occasion pour les élus chalettois de procéder au vernissage de deux expositions : l'une sur le programme du Conseil National de la Résistance, « *La République exemplaire* », et une deuxième, « *1945 : pour une culture de la paix* ». La soirée s'est poursuivie par le magnifique concert du groupe Amapola ⁽²⁾ composé de six jeunes femmes aux voix sublimes. Unissant poésie, chants du monde (en V.O.), humour et acrobaties, ce sextet féminin polymorphe a envoûté la salle par la beauté de son spectacle qui l'a emmenée à travers la nuit sur des chemins aux histoires multiples mais universelles.

Chalette, solidaire des réfugiés

Mais cette journée ne pouvait pas se dérouler à Chalette sans évoquer la situation des réfugiés. Fidèle à ses valeurs de solidarité, Chalette s'est évidemment déclarée comme Amilly, Villemandeur,



Rassemblement devant la mairie

Conflans-sur-Loing, Foucherolles et Saint-Hilaire-les-Andrésis, prête à apporter assistance aux demandeurs d'asile qui fuient la guerre et les massacres, ainsi que l'ont fait par le passé d'autres peuples, et qui aujourd'hui contribuent au développement de notre pays. Toutefois le Maire, Franck Demaumont, n'est pas en mesure d'offrir des logements sociaux dans sa ville, leur nombre étant déjà insuffisant pour répondre aux nombreuses demandes déjà enregistrées. Il propose d'organiser une démarche citoyenne en créant un groupe de travail qui permettra d'aider les familles chalettoises qui souhaiteraient accueillir chez elles, ponctuellement (week-end, sorties) ou pour une durée plus importante, des demandeurs d'asile. À cet effet, les familles ou personnes ressources intéressées (interprètes, aide au devoir, animateurs, etc.) doivent

se faire recenser auprès du Cabinet du maire (cabinetdumaire@ville-chalette.fr – tél. : 02.38.89.59.03. ou 59.04). Ces personnes seront, le moment venu, réunies afin de leur apporter toutes les informations et conseils nécessaires et indispensables à leur engagement solidaire.

B. Taleb

(1) Organisation des nations unies

(2) Réécoute et plus d'information sur ce groupe sur sa page Facebook



Réunion avec les associations

Journées de solidarité du handicap mental mercredi 7 octobre au Hangar, vente de brioches !

Solidarité et générosité sont les deux vocables qualifiant les Journées de solidarité du handicap mental soutenues par l'ADAPEI 45 ⁽¹⁾ et Les papillons blancs du Loiret, association affiliée à l'UNAPEI ⁽²⁾.

Dans le cadre de ces Journées de solidarité du handicap mental, des brioches seront vendues à l'issue de la projection du film « *Les petits ruis-*

seaux » au Hangar le mercredi 7 octobre à 13 h 30, laquelle sera suivie d'un débat sur la vie affective.

Pour plus d'informations : www.operationbrioches.org

(1) Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés

(2) Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales

Les
journées de
solidarité
du handicap
Mental



OPÉRATION BRIOCHES



Agenda 21

Des projets pour la base de loisirs

La base de loisirs du lac, sa baignade, ses chemins de promenade, ses espaces de rencontre, ses jeux, ses aires de pique-nique, sa base de voile ou encore ses zones de pêche, font la fierté de la ville. Elle offre aux Chalettois un écrin de verdure en plein cœur de la ville.

La municipalité souhaite améliorer encore la qualité de cet espace en programmant de nouveaux aménagements sur plusieurs années. Pour cela, elle a fait appel à une équipe de maîtrise d'œuvre : l'Atelier Troisième Paysage (paysagistes) et le bureau d'études Ecmo (voirie – réseaux divers).

Dans un premier temps, cette équipe fait des propositions en matière de cheminements (à adapter aux personnes à mobilité réduite), d'amélioration de la zone de baignade, d'accès, de stationnements, de jeux, d'aires de pique-nique... Le tout bien sûr en collaboration avec les élus et les services de la ville afin de bien prendre en compte les besoins. Les premiers scénarios ont été présentés dans un avant-projet sommaire (APS) et sont en cours d'affinement pour produire l'avant-projet détaillé (APD).



Le périmètre d'intervention

Parallèlement, les habitants ont également été mis à contribution pour faire part de leurs remarques et souhaits : d'une part à travers un questionnaire largement diffusé avec le précédent bulletin municipal, d'autre part par un « atelier urbain », organisé le 24 septembre pour travailler sur les propositions des usagers désireux de participer à la réflexion.

Lorsque les grandes lignes du projet auront été définies, il s'agira de choisir le phasage des opérations pour étaler les travaux, qui démarreront en 2016, sur quatre ou cinq ans.

L. Duval



On en parle...

Pour les 30 ans des Restos du cœur, engagez-vous !

« Quand il y a des excédents de nourriture et qu'on les détruit pour maintenir les prix sur le marché, on pourrait les récupérer et on essaiera de faire une grande cantine pour donner à manger à tous ceux qui ont faim (...). J'ai une petite idée comme ça (...). Si des fois il y a des marques qui m'entendent, s'il y a des gens qui sont intéressés pour sponsoriser une cantine gratuite qu'on pourrait commencer à faire à Paris et puis qu'on étalerait dans les grandes villes de France, nous on est prêts à aider une entreprise comme ça qui ferait un resto qui aurait comme ambition, au départ, de faire 2 000 ou 3 000 repas par jour gratuitement »

Par cet appel lancé par Coluche le 26 septembre 1985, les Restos du cœur venaient de naître !

Trente ans plus tard, les Restos du cœur répondent toujours présents et se sont développés sur tout le territoire national. Avec 13 centres de distribution dans le Loiret, dont celui de Chalette, et les 500 bénévoles du département (30 à Chalette), ce sont 850 000 repas qui sont distribués chaque année.

L'activité du centre est en augmentation constante de 4 % depuis six ans, aussi les bénévoles déploient une énergie sans compter pour que ; chaque semaine, les bénéficiaires soient accueillis dans les meilleures conditions dans les dif-

férents centres de distribution. Mais les bonnes volontés se font plus rares et c'est un appel que nous lançent Yves Mérillon, président départemental des Restos du cœur, et Gérard Chevallier, responsable de l'antenne chalettoise.

Pour accueillir, accompagner, aider, écouter et distribuer dans de bonnes conditions, nous avons besoin de davantage de bénévoles. « Venez nous voir, on se sent utile en étant bénévole » et de préciser qu'il faudrait des chauffeurs, des gestionnaires de stocks, des administratifs ainsi que sept ou huit personnes en permanence pour assurer un accueil de qualité lors des distributions. Sans oublier tout le travail de la « ramasse », c'est-à-dire la récupération des denrées alimentaires données par les commerçants et artisans, de l'écoute et de l'accompagnement dans l'insertion professionnelle, etc.

À Chalette, c'est près de 216 familles, représentant 520 personnes, qui ont bénéficié de la solidarité des Restos du cœur durant les 16 semaines de la « campagne hivernale » 2014 - 2015 avec une distribution de 3 400 repas par semaine.



Les bénévoles des Restos

Alors, si vous souhaitez vous rendre utile, échanger, n'hésitez pas à franchir les portes des Restos du cœur ; les bénévoles se feront un plaisir de vous intégrer dans leur équipe.

B. Ballu



Yves Mérillon et Gérard Chevallier

Contact : Les Restos du cœur, Maison des associations, 32 rue Claude-Debussy, Chalette-sur-Loing.

Tél. : 02 38 93 05 71

Email : ad45.chalettesurloing@restosducoeur.org

Transfert de la T.E.O.M. au S.M.I.R.T.O.M. : Racket en vue !

Le 17 septembre dernier, sur proposition de son président Jean-Pierre Door, le Conseil d'agglomération a décidé de transférer la T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) au S.M.I.R.T.O.M., syndicat mixte qui ramasse et traite les ordures ménagères. Actuellement, l'Agglomération lui verse 2,5 millions d'euros chaque année ; demain, continuera-t-elle à les verser ? Pour Eric Pépin, conseiller communal, il est à craindre que, compte tenu des difficultés budgétaires de l'A.M.E., cette somme de 2,5 millions d'euros puisse servir de variable d'ajustement et par conséquent, ne soit pas attribuée au S.M.I.R.T.O.M. De ce fait, le syndicat de collecte des ordures ménagères sera contraint d'augmenter le taux de la T.E.O.M. de 11 à 18% (comme dans les communes voisines) ; celle-ci sera donc multipliée par 3 depuis sa création. Rappelons qu'en matière de ramassage des ordures ménagères, les habitants de l'agglomération paient deux fois le même service : ils le paient depuis des années par leurs impôts locaux et une deuxième fois depuis la création de la taxe.

Cette TEOM, 4,8 % jusqu'en 2014, 6,5 % aujourd'hui ne permet pas une égalité de traitement de chaque habitant car ce taux s'applique à des valeurs foncières différentes selon les communes et ne tient compte ni des revenus, ni de la composition du foyer. La T.E.O.M. est donc doublement inégalitaire.

Une fois encore, les élus de Chalette, à l'exception de la représentante F.N., se sont prononcés contre cette manœuvre qui vise à augmenter la T.E.O.M. sans en assumer la responsabilité directe. Affaire à suivre.



Une du CPC de novembre 2010

Les élus de Chalette défendent le commerce de proximité !

Le développement du commerce et des services de proximité concourt au dynamisme de notre ville et favorise les relations entre les habitants. Consciente de cet apport indispensable à l'identité de Chalette, la Municipalité accompagne les acteurs économiques de notre territoire en portant des projets qui préfigurent la ville de demain. Rencontre avec plusieurs de ces acteurs.

Trois questions à Franck Demaumont, Maire de Chalette-sur-Loing

1 / Les commerces de proximité participent à la vie des Chalettois. Quels sont les projets en cours ?

En effet, de nombreux projets d'ouverture, de modernisation ou d'agrandissement de commerces ou de services sont en cours. Je pense notamment au projet d'agrandissement de Super U, à la création d'une supérette à Vésines et au Lancy, à l'ouverture prochaine d'un salon de coiffure au Bourg mais aussi à la réouverture du bureau de Poste avenue Jean-Jaurès. Le réaménagement de la rue Gustave-Nourry est également à l'étude et la Ville s'implique pour que des commerces remplacent les deux qui ont été sinistrés.

Ces projets confirment la vitalité de la ville et je m'en félicite.



Réunion de présentation de l'étude sur le Bourg le 16 septembre

2 / Avec votre équipe, vous avez engagé plusieurs chantiers dans la commune. En parallèle, vous avez annoncé les projets de construction d'une nouvelle école à Vésines et d'une piscine : des chantiers importants pour l'avenir de la ville. Quel sera le calendrier des réalisations envisagées durant ce mandat et l'impact sur le budget ?

La piscine est à bout de souffle et une étude technique a conclu à la nécessité de la reconstruire. Dans quelques jours, le cabinet d'architectes sera désigné, et après une année de mise au point technique et financière, la construction devrait démarrer en janvier 2017.

Quant à la base de loisirs (le patrimoine commun à tous les Chalettois), un réaménagement est à l'étude. Aidés par un cabinet, nous n'en sommes qu'à la phase de concertation avec un premier atelier participatif réunissant les utilisateurs, lequel s'est déroulé le 25 septembre. D'autres réunions seront programmées pour décider de son évolution et de sa réalisation jusqu'en 2020.

Au sujet de la rénovation de l'école de Vésines, une première

réunion associant les acteurs de la vie éducative du quartier a eu lieu au mois de mai. Deux possibilités s'ouvrent à nous : soit l'école sera reconstruite sur place ou la construction se fera rue du Bouy. Le recrutement d'un programmiste s'effectuera au cours du 4^{ème} trimestre 2015.

Bien évidemment, tous ces projets que la Municipalité a lancés ne sont pas sans incidence sur un budget communal, d'autant plus qu'avec les baisses des dotations de l'État, il nous faut prioriser et c'est ce que nous avons fait, tout en tenant compte de notre programme et des besoins exprimés des habitants car, bien entendu, il y a aussi le quotidien à gérer. Aussi, nous avons établi un plan pluriannuel des travaux à engager. Et ces travaux ne pourront être réalisés sans le soutien financier des institutions : l'État, la Région, le Département, la Communauté d'agglomération...

3 / Concernant le projet du Bourg de Chalette, le 16 septembre dernier vous avez invité la population à échanger sur des propositions de son aménagement. Des ateliers citoyens se réunissent à ce sujet et la population sera de nouveau invitée le 14 octobre pour poursuivre la réflexion. Comment répondre aux questions du quotidien tout en travaillant sur un projet à moyen terme ?

Nous ne pouvons laisser en l'état des friches urbaines telles que l'ancienne maison de retraite, l'ancienne école du quartier et l'usine Van Leeuwen. Il est grand temps de s'en occuper car cela représente des dizaines d'hectares à libérer. Nous devons rééquilibrer et diversifier l'offre en matière de logement, et maintenir un quartier attractif. Cela oblige la présentation de plusieurs scénarii et un projet qui s'étalera sur quelques dizaines d'années. La place Jean-Jaurès devra être « repensée », voir ses commerces se développer. Le potentiel paysager de Chalette devra aussi être préservé. Je pense aux berges du Loing : un éco-quartier pourrait être construit. Nous devons revoir aussi le plan de circulation et de déplacements « doux » par la création d'espaces piétons et de pistes cyclables, permettant le développement des liaisons nord-sud. Mais bien sûr toutes ces pistes de réflexion ne pourront aboutir en un jour ; ce quartier est très vaste et doit être étudié attentivement. N'oublions pas qu'il est le cœur de Chalette.

Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) : jeudi 5 novembre de 17 h 30 à 19 h 30, salle des réceptions de l'Hôtel de ville de Chalette par les services de l'Agglomération montois.

Imaginer le Bourg de demain

De nombreux habitants avaient répondu présents à l'invitation du maire le 16 septembre dernier dans la salle Camille-Claudiel pour débattre du projet de rénovation du Bourg de Chalette dans les 10 ans à venir.

Pour Franck Demaumont, il s'agissait de poursuivre la réflexion des ateliers citoyens qui se sont déjà réunis à deux reprises à partir des premières préconisations du Cabinet Némio sur la mutation du Bourg et ce, en tenant compte de deux paramètres.

Le premier est celui de l'usage des terrains de l'ancienne maison de retraite et des anciennes écoles du Bourg ainsi que de celui du site Van Leeuwen sur lesquels il est proposé la construction de plusieurs résidences et d'un éco-quartier. À ces projets s'ajoute celui de la place Jean-Jaurès, considérée par le Cabinet Némio comme stratégique pour la création d'une véritable identité de bourg, d'où la proposition de création de cases commerciales et de logements sans que cela réduise le nombre de places de stationnement.

Le deuxième enjeu de cette étude est de mettre en valeur le patrimoine naturel de notre ville, qualifié de remarquable mais trop ignoré. Ainsi, la conquête des berges du Loing en créant des promenades, par exemple, devient une évidence. Conscients des nécessités de réduire l'impact environnemental, les auteurs de l'étude souhaitent favoriser les déplacements doux (piétons et vélos) en créant des pistes cyclables et en élargissant les trottoirs.

A l'occasion de cet échange, certains habitants de ce quartier se sont interrogés sur les problèmes de circu-



Réunion de présentation de l'étude sur le Bourg le 16 septembre

lation que pourrait causer l'implantation de nouveaux commerces.

Attentif à cette question, le maire envisage une révision du plan de circulation avec la création de « zones 30 » et de rues à sens unique ; des propositions seront soumises au débat dans les mois à venir.

Autant de sujets et bien d'autres qui sont étudiés dans les ateliers citoyens sous la conduite du Service d'aménagement urbain et du Cabinet Némio.

Prochaine réunion publique le 14 octobre à 19h30
salle Camille-Claudiel située avenue Jean-Jaurès.

« Gloss Hair » : un nouveau salon de coiffure rue Gambetta

Mélanie vient de se lancer un nouveau défi : ouvrir un salon de coiffure dans le bourg de la ville, rue Gambetta, à la place de l'ancienne boucherie. Installée depuis plusieurs années rue du faubourg d'Orléans à Montargis, Mélanie rêvait de pouvoir moderniser son salon mais le lieu ne s'y prêtait guère. Alors, lorsque le local de la rue Gambetta a été mis en vente, elle n'a pas hésité. Soutenue par sa famille, elle s'est mise à concevoir un salon à la hauteur de ses ambitions pour accueillir une clientèle dans un espace convivial, avec toute la modernité d'aujourd'hui. Bacs et sièges ergonomiques pour le confort



des clients mais aussi celui du personnel, un design épuré mariant les noirs et les blancs, bref, un espace à vivre où l'on pourra se livrer, en toute confiance, aux talents de Mélanie qui préfère travailler au rasoir, ce qui est assez rare pour être souligné. Après un apprentissage et l'obtention du C.A.P. et du brevet professionnel, Mélanie est très vite entrée dans le monde du travail. Et en suivant des stages réguliers de « *styliste et visagiste* », elle est particulièrement préparée à exercer son métier auquel elle voue une passion contagieuse.

Ouverture du salon « Gloss Hair »
le 5 octobre, de 9h à 19h.

Rencontre avec Armand Bosca, directeur du Super U de Chalette

Depuis le 1^{er} octobre 2014, Armand Bosca a pris la succession de M. Bersan à la direction du Super U de Chalette situé au cœur du quartier Kennedy / Château-Blanc.

Venu de Baule, près d'Orléans, où il dirigeait un Hyper U, c'est avec la qualité d'associé du groupe Système U qu'il a souhaité continuer sa carrière de commerçant, d'autant qu'il entend poursuivre le projet porté par son prédécesseur, celui de réaliser un agrandissement de cette enseigne si prisée des habitants du nord de l'agglomération.

Avec son accent qu'il tient de sa région du Languedoc Roussillon, Armand Bosca se dit heureux d'être parmi nous, au cœur de notre cité. L'importance des associations, la diversité culturelle et le dynamisme démographique présentent, selon lui, un réel potentiel de développement de son enseigne, sans pour autant entrer en concurrence avec ses collègues. Car, pour le nouveau dirigeant, la particularité de son commerce est de valoriser notre territoire avec des produits de la région Centre – Val de Loire. Ainsi, deux fois l'an, ce sont tous les responsables des 28 enseignes du groupe Système U qui se retrouvent pour s'informer sur les productions locales et échanger les bonnes adresses. Bien installé dans le quartier, Armand Bosca a pleine conscience de l'apport de ce commerce situé au centre de l'agglomération montargoise, en particulier celui d'un lieu de rencontre entre les habitants de ce secteur.

Une raison supplémentaire motive le projet d'agrandissement de cette enseigne qui, au terme des travaux, présentera une surface commerciale de près de 2500 mètres carrés. Dans ce projet d'extension, la priorité sera de favoriser l'accessibilité des personnes âgées ou en situation de handicap, y compris les personnes accompagnées par des chiens spécialisés. Pour ce faire, il compte élargir les allées et réduire la hauteur des rayonnages. Outre ces travaux d'agrément, les espaces alimentaires seront agrandis ou créés, notamment pour les produits frais, la boucherie, la poissonnerie ainsi que la boulangerie. C'est donc avec un réel optimisme qu'Armand Bosca, qui emploie 67 salariés dont 90 % d'entre eux travaillent à plein temps, envisage l'avenir au cœur d'un quartier en pleine mutation.



Armand Bosca

B. Ballu

De l'épicerie à la supérette

Rencontre avec M. Demir, commerçant situé à l'angle de l'entrée du parking Lebert et de la rue Roger-Salengro.

Installé depuis 1988, ce commerce de fruits et légumes a toujours attiré les chalands de l'agglomération montargoise pour la qualité de ses produits. Il est vrai que M. Demir se rend deux à trois fois par semaine à Rungis pour s'y ravitailler. Après avoir pris la succession de son frère, il souhaite accueillir sa clientèle dans de meilleures conditions, d'autant que les nouvelles normes relatives à l'accessibilité des personnes âgées ou en situation de handicap allaient l'y contraindre. Alors, pourquoi ne pas « sauter le pas » et voir plus loin ?



Certain que son commerce a un avenir dans le quartier de Vésines, de par sa situation le long de la principale artère qu'est la rue Roger-Salengro, M. Demir n'a pas hésité à en présenter le projet de reconstruction aux élus.

De l'épicerie à la supérette

D'entrée, signalons un choix architectural des plus novateurs, laissant la lumière traverser le magasin sur une grande hauteur. Le style épuré aux couleurs vives marquera son implantation au cœur du quartier. La construction prévue début 2016 durera une huitaine de mois et, durant ce temps, l'activité commerciale sera transférée au 63 de la rue Roger-Salengro, près de la Poste.

Cet important investissement confirme l'attachement porté par M. Demir à la ville de Chalette et au quartier de Vésines ainsi que le réel potentiel de développement économique de notre cité.



Esquisse de la future supérette

Dossier réalisé par B. Ballu

Club Bouge Ados : montagne et multisports



Durant l'été, 75 jeunes ont fréquenté le club Bouge Ados. La mixité était de mise pour les quatre semaines du stage qui, cette année, et c'était une première, ouvrait ses portes aux jeunes à partir du C.M.2. Côté sports, on pouvait retrouver les habituelles activités : multisports, rando, VTT, BMX, activités nautiques, sports collectifs...

À cela se sont ajoutées différentes sorties avec de l'accrobranche ou encore du canoë à Nemours. Puis un séjour à Saint-Étienne de Baïgorry, village typique du Pays basque dans le département des Pyrénées-Atlantiques, où 12 jeunes ont pu découvrir le canoë-raft, le rafting, le canyoning et la trottinette de descente.

L'été à peine terminé, il faut déjà penser aux prochaines vacances car celles de la Toussaint arrivent à grands pas. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ceux qui vont fréquenter le club Bouge Ados vont avoir un programme bien chargé.

Pour la première semaine, du 18 au 23 octobre, direction Précycy-sous-Thil, une commune située en Bourgogne dans le département de la Côte-d'Or. Et là, dixit Jean-Pierre, éducateur qui encadrera ce séjour, « il faut que les ados qui vont participer aient un profil de sportif car ce sera intense, avec beaucoup de VTT et un peu

de rando ». En plus de cela, le groupe sera autonome ; à charge pour lui d'assumer les différentes tâches de la vie en collectivité. Une première expérience riche d'apprentissage pour leur construction vers la vie d'adulte.

Pour la deuxième semaine, du 26 au 30 octobre, l'escalade sera le fil rouge ; c'est le thème retenu pour l'année 2015 pour les stages de la structure Bouge Ados. Ainsi, pour conclure, di-

rection Saran pour grimper, dans un premier temps, sur un mur artificiel haut de 9 mètres et, pour finir, sur un de 16 mètres. En plus, toujours pour ce qui est de l'escalade et si la météo le permet, il est prévu d'en faire sur site naturel, en bord de Loire. Sans omettre, pour cette seconde semaine, un complément d'activités sportives diverses proposées par les éducateurs du Bouge Ados.

P. Avezard



Inscription et demande de renseignements au Service scolaire, en mairie, les après-midi de 13h 30 à 17h. Tél. : 02.38.89.59.54 ou 55. Le séjour sera ouvert à 15 jeunes collégiens en 6^e, 5^e ou 4^e. Le stage sera ouvert à 12 jeunes en C.M.2, 6^e ou 5^e.

Ils l'ont fait !

Le Guidon chalettois remonte en D.N. 1

Retrouver une place en division nationale 1, tel était le défi que s'était fixé l'équipe des « rouges et noirs » avec, à sa tête, son entraîneur Stéphane Foucher. Une performance qui n'était pas aussi évidente que cela, surtout en une seule saison. Mais c'était sans compter sur la motivation et l'esprit d'équipe de cette formation chalettoise. Ainsi, à l'issue de la dernière épreuve du championnat de division nationale 2 cycliste qui s'est déroulée en Loire-Atlantique les 19 et 20 sep-



En rouge et noir les coureurs du Guidon chalettois

tembre derniers, l'équipe du Guidon chalettois termine, à l'issue d'un contre-la-montre décisif de 24 kilomètres, en seconde position avec 713 points au classement général,

ce qui permet au club chalettois de remonter en division 1, au plus haut niveau national avec les 20 meilleurs clubs. Mission accomplie donc pour cette équipe qui s'était maintenue à cette place de 2012 à 2014. Ainsi, pour la saison 2016 la Région Centre-Val de Loire accueillera de nouveau un club sportif en première division nationale. Un grand bravo à tous les coureurs et au « staff » sans qui cette victoire collective n'aurait pu être atteinte !

B. Taleb

Jouer à se faire peur en musique

Les vacances d'été sont à peine terminées que celles de la Toussaint arrivent à grands pas. Comme à leur habitude, les centres de loisirs Cosson et Aragon et le Service municipal de la jeunesse accueilleront les « *bambins* » dès 3 ans et jusqu'à 11 ans, et plus pour le S.M.J.

Pour l'occasion, aux enfants qui les fréquenteront il sera proposé de multiples activités.

Du côté du centre Louis-Aragon, pour les 6-11 ans, c'est le thème d'Halloween qui a été retenu.

Durant ces vacances, les enfants découvriront les origines de la « *monstrueuse* » fête d'Halloween. Pourquoi, chaque année à cette période, beaucoup prennent-ils plaisir à se déguiser en monstres en tous genres pour réclamer des friandises ?

Confection de costumes et décors, sorties au bowling, à la piscine, au gymnase et bien d'autres sont au programme. Les enfants plongeront en plein cœur du mystère et de la fantaisie à travers deux grands jeux de fin de semaine sur le thème d'Halloween.



Centre de Loisirs Aragon

En parallèle, le groupe des 9 ans et plus participera à une randonnée intergénérationnelle avec les personnes âgées de Chalette le mercredi 21 octobre.

Au centre Georges-Cosson, pour les 3-6 ans, les jeux seront à l'honneur.

Vecteur de plaisir mais aussi de stimulations intellectuelles et physiques, le jeu représente en effet un pilier fondamental dans l'équilibre et le développement de l'enfant.

Afin d'en diversifier l'approche, les vacances se composeront de petits jeux : jeux de connaissance, de société, de ballon, corde à sauter ainsi que puzzles, devinettes et jeux en plein air.



Pour l'équipe d'animation, l'objectif sera de favoriser les échanges et la communication des enfants au sein d'un groupe ou encore d'accroître l'esprit d'équipe et de développer la concentration de l'enfant.

Pour les « *ados* », le S.M.J. a lui aussi concocté un riche programme.

Durant la première semaine du 19 au 23 octobre, il ouvrira chaque après-midi ses deux accueils de loisirs jeunes et proposera un stage « *musique création* » à l'Astrolabe à Orléans.

Durant la deuxième semaine du 26 au 30 octobre, le thème sera la musique et la danse. À cela s'ajoutera l'ouverture, les après-midi, de la salle du Château-Blanc les lundis et jeudis, et de la salle de quartier de Vésines les mardis et vendredis.

Le S.M.J. sortira également de ses murs et proposera des animations de quartiers en milieu ouvert.

Les jeudi 22 et vendredi 23 en après-midi, il se trouvera dans le quartier de Vésines.

Il investira également le quartier du Plateau (Château-Blanc) : le mardi 20 après-midi au carré Saint-Just et le vendredi 23 en soirée pour un spectacle de magie.

Et, enfin, il sera présent dans le Bourg le mercredi 28 pour une animation festive au Gué aux biches et du graph rue Victor-Hugo.

P. Avezard

Pour les inscriptions aux centres de loisirs :

- lieu : au Service enfance / scolaire en mairie - tél. : 02.38.89.59.00.
- jours et horaires d'inscription : du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30 - le samedi, de 8h30 à 12h30.

Pour le S.M.J., renseignements et inscriptions directement au S.M.J.

Libre expression

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

➔ Le Groupe des élus communistes et républicains :

J'aime ma ville, elle est ma campagne.

J'aime la proximité, l'hôtel de ville, son accueil, ses services : scolaire, sports, réussite éducative, loisirs, centre aérés, Point information jeunesse, enfance et famille, S.M.J., crèche, culture, C.C.A.S... Ma ville me propose une maison des associations, un service de vie des quartiers, des comités de quartier, un service des relations publiques, un écrivain public, le Hangar, la Fête de Chalette...

C'est ce « vivre-ensemble » qui est remis en cause par des décisions et des lois qui viennent d'en haut, sans se soucier des besoins et sans aucune concertation des habitants parce que ces décisions et ces lois obéissent au pouvoir de l'Union Européenne.

Cette Europe qui n'est pas le reflet du peuple mais plus un reflet du monde financier et boursier.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), c'est la décentralisation dans le mauvais sens ; l'État se désengage de compétences qui seront assumées par les communes et dans le même temps les subventions de ces communes

sont diminuées par l'État. La commune ne disparaîtra peut-être pas mais elle devient une coquille vide, d'où la question de l'utilité des élus de proximité au quotidien.

Cette loi NOTRe remet en cause l'organisation territoriale à la française, depuis 1789. Elle obéit aux directives de l'Union Européenne, cette Europe qui bouleverse l'équilibre entre les peuples, une Europe de la finance qui instaure une compétition entre les peuples.

L'État s'est désengagé de l'instruction des permis de construire. Beaucoup de villes aux alentours l'ont accepté et ont transféré leur service à l'Agglomération montargoise ; les élus communistes et républicains de la ville de Chalette ont fait le choix inverse, celui de conserver le service urbanisme, l'instruction des permis de construire (service de proximité pour ses habitants).

C'est bien là la différence entre les élus communistes et républicains et les autres ; nous sommes pour la démocratie participative et nous le prouvons dans nos différentes réunions de concertation avant le lancement des projets importants pour la ville.

C'est pour cela que j'aime ma commune !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

La nouvelle baisse pour 2015 de l'impôt sur le revenu des ménages modestes

Avec la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu et l'aménagement du bas de barème, la loi de finances pour 2015 a poursuivi et renforcé, pour un plus grand nombre de contribuables, dont de nombreux Châlettois, la baisse de l'impôt sur le revenu initiée en 2014.

En 2014 une réduction exceptionnelle d'impôt a bénéficié à 4 millions de ménages

dont l'impôt a été soit annulé, soit a diminué. Pour 2015, le Gouvernement a décidé de pérenniser et d'amplifier les effets de cette mesure pour les contribuables aux revenus modestes par une réforme du bas du barème de l'impôt sur le revenu. Au total, ce sont donc 9 millions de ménages modestes qui vont bénéficier en 2015 des mesures d'allègement voulues par la majorité socialiste.

➔ Le Groupe des élus « Les Républicains » (ex UMP) :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

Le FN ici, n'étant pas considéré comme un parti démocratique tout nous est refusé : 1 cassier pour recevoir notre courrier, un bureau pour recevoir les châlettois et le reste n'en parlons pas...

20 châlettois(es) choisis arbitrairement par la municipalité se réunissent en atelier afin de décider ce que sera le quartier Bourg de demain. Soyons vigilants au niveau de ce projet et exigeons déjà une maison de retraite.

➔ L'élu Unicité :

Texte non parvenu

État civil :

Naissances :

MACKAYA Kiami
KARA Onur-Hamza
GACHET Yliana
SARIKAMIS Fatma
AYAZ Hazar
POLAT Sefa
POLAT Miray
GÜNDOĞDU Ali
BENLOUNIS Noé
BENTALEB Sounnah
KADA Sheyma
LÉPINE COTON Marylia
NZOMBI MUNOKI Liliana
LAURENT Rayan
HADOUX Junayd

Mariages :

MEUNIER Mickaël et **BOUR** Sandra
PEREIRA Christophe et **TAVARES** Claudia
BENECH Benoît et **LASPOUGEAS** Julie
BENATTAR Fayssel et **CHENACK** Aziza

Décès :

CÉBENKO Vve **VERSOGNE** Maria
BEAUDOIN Martial
DINÇEL Vve **ÖNDER** Saliha
GODEAU Vve **VAILLANT** Marguerite
de OLIVEIRA FERREIRA Estevao
LAMY Ep. **COLLET** Josette
BARBET Vve **MARCEAU** Janine
VALS RAGEL Ep. **BORREGO JIMENEZ** Josefa
SPANNO Patrick
BOISGIBAUT Vve **CORMIER** Rolande

Protection sociale et santé : décisif et urgent !

Certes, les 70 ans de la Sécurité sociale (retraites, santé, famille...) méritent notre respect et un regard reconnaissant pour ses bâtisseurs, en particulier Ambroise Croizat, ministre communiste du travail de 1945 à 1947 : leur énorme ambition solidaire, étonnante en pleine guerre ; leurs résultats exceptionnels permettant de sortir de la pauvreté une masse considérable de personnes, notamment âgées ; la reconnaissance par l'OMS ⁽¹⁾ d'une France parvenue en tête pour la santé dans le monde et parmi les meilleurs pour l'espérance de vie en bonne santé ; le maintien de la natalité à un bon niveau alors qu'elle s'est délitée autour de nous ; et surtout, l'impulsion décisive et le rapport des forces permettant à la protection sociale de mobiliser, en France, progressivement, le tiers des richesses créées, soit plus de 650 milliards d'euros (1/7^{ème} en 1959) ; le maintien de ses ambitions collectives initiales, pendant près de quatre décennies.

Surmontant les obstacles et les oppositions, la solidarité a donc payé et nous pouvons légitimement en rendre aujourd'hui hommage au CNR ⁽²⁾. Beaucoup reste cependant à faire pour réduire encore les inégalités, considérables entre Français, et mieux répondre à leurs besoins.

Mais, progressivement depuis 30 ans, et de façon accélérée maintenant, la Sécu et la solidarité sont dynamitées écartant les espoirs de nouveaux progrès. Prenons l'exemple de la santé, sachant que la démarche liquidatrice est identique pour les retraites, la famille, les services publics : **individualisation et marchandisation croissantes seraient-elles inéluctables ?** Le levier utilisé, habilement, pour la manipulation de l'opinion est « un coût croissant insupportable de la santé » et le déficit accumulé de la « dette sociale ». Certes, la santé coûte de plus en plus cher, globalement et individuellement, du fait des progrès médicaux et du vieillissement, mais aussi de la détérioration des conditions de travail et environnementales. Mais le « gouffre », « le trou », dont il est question résulte moins des dépenses excessives (11-12 % du PIB ⁽³⁾), comme les autres pays proches, et un coût par habitant où la France n'est qu'au 10^{ème} rang) et d'éventuels « abus » que de **l'insuffisance notoire et délibérée de ses recettes.**

Quelles conséquences ? Des renoncements aux soins, massifs et croissants (30 %), notamment quand on n'a pas de mutuelle, plus coûteux à terme pour la Sécu mais aussi pour les personnes concernées. Des services publics,

notamment hospitaliers, étranglés par le « paiement à l'acte » et la loi HPST ⁽⁴⁾, au profit des cliniques privées. Des déserts médicaux accrus résultant du numérus clausus à but lucratif. Une prévention dérisoire (2 % du coût total) au profit d'une médecine uniquement curative, souvent trop tardive. Une recherche trop exclusivement centrée sur les profits espérés, notamment pharmaceutiques. Et surtout, **de nombreux citoyens privés de ce bien commun fondamental à la santé.** En résulte une espérance de vie majorée mais pas en bonne santé, et même une productivité au travail détériorée... Et maintenant, 10 milliards d'économies supplémentaires !

Cette situation est délibérément recherchée : financiers et assurances comptent sur la manne que représente une santé marchandisée, individualisée et dégradée, sur ceux qui en ont les moyens, notamment pour des dépassements d'honoraires. Ils poussent à s'adresser à des assurances complémentaires. Les pauvres sont réduits à la couverture minimum d'assistance !

Il est nécessaire et possible, sans attendre, de faire autrement et mieux ; nous devons en débattre et nous rassembler pour imposer d'autres choix, pour la santé de tous et rentables à terme, individuellement et collectivement. Cela exige plus de recettes et plus efficaces, fondées sur des cotisations sociales suffisantes et progressives, donc l'augmentation justifiée des salaires et de l'emploi salarié, la contribution de tous les revenus et la fin des exonérations de cotisations. Cela exige le retour à une Sécu démocratique. La prévention sera largement accrue, (formation, nutrition, environnement, conditions de travail...). La couverture maladie solidaire tendra vers les 100 % (elle n'est, en moyenne, que de 50 %). Le recrutement des personnels médicaux travaillant dans de meilleures conditions et dans des structures publiques plus proches sera accru.

Face à la marchandisation et à l'individualisation, la Sécu dans son ensemble, et pas seulement la santé, exige la solidarité fondée sur un financement collectif suffisant. C'est un combat difficile, mais essentiel, exigeant notre rassemblement le plus large et le plus déterminé.

Édouard VERNIER, syndicaliste FSU

(1) Organisation mondiale de la santé

(2) Conseil national de la Résistance

(3) Produit intérieur brut

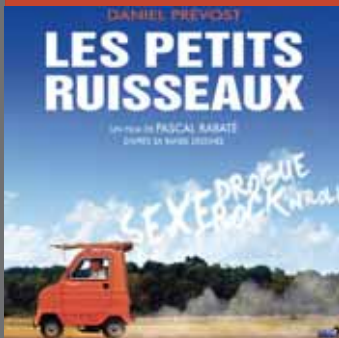
(4) Hôpital, patients, santé et territoires



À l'affiche

➤ Mercredi 7 octobre - 13h 30

Le Hangar



Dans le cadre des «Rencontres d'octobre»
projection du film «Les petits ruisseaux»

Émile vit bien tranquille dans sa petite bourgade angevine des bords de Loire. Après les parties de pêche quasi quotidiennes avec son ami Edmond, il retrouve des copains au bar, où chacun raconte ses histoires. Émile, qui est veuf, vit dans le souvenir toujours amoureux de sa femme décédée. Aussi est-il assez surpris le jour où Edmond, divorcé depuis dix ans, lui apprend qu'en dehors des parties de pêche, il rencontre des femmes avec qui il a parfois des relations épisodiques.

➤ Vendredi 16 octobre - 20h 30

Le Hangar

Atypique, le monde de Milamarina, jeune pousse rémoise de 26 ans, est un conte ultra moderne peuplé de personnages étranges et de rêves alanguis. Mariant habilement sa harpe aux éléments organiques et électroniques, elle cisèle de sa voix cristalline des mélodies envoûtantes sur des textes oniriques, se donnant pour unique limite de n'en avoir justement aucune.



Milamarina a assuré les premières parties de nombreux artistes tels que Shannon Wright, H.-F. Thieffaine, Zaz, Olivia Ruiz, Stromae, Anaïs, Mlle K, Keziah Jones, Maïa Vidal, et a récemment été choisie comme choriste des Rolling Stones lors de leur dernier concert au Stade de France.

Tarif plein : 15 €, tarif réduit : 12 €, tarif plein abonné : 10 €, tarif réduit abonné : 6 €

➤ Vendredi 23 octobre - 20h 30

Valhère - La maison rouge

Le Hangar



crédit Pierre Guillien



À partir de 19 h :
présentation du roman
« La maison rouge »
et des aquarelles

Valhère a écrit les XII Chants dans une étrange maison landaise isolée du reste du monde. Douze chansons du genre rock français, composés avec ses partenaires du premier album « Attrape-moi ».

Les XII Chants s'adressent aux amoureux d'une musique dont les ambiances sont sculptées dans la pierre et dont les textes creusent l'humain avec une poésie tranchante. Elle a ensuite prolongé l'écriture de ces douze chansons jusqu'à en faire un roman ; Valhère a décidé de les faire vivre tous ensemble pour voir ce qu'il en ressortirait, les personnages, les ambiances... C'est ainsi qu'est né le roman « La maison rouge ». Les douze chapitres sont illustrés de ses aquarelles.

Entrée gratuite sur réservation auprès du service culturel : Tél. : 02 38 93 17 96

Brèves

Médiathèque :

- *don de livres* : pour renouveler l'offre de la médiathèque, des documents et des livres sont régulièrement achetés et certains autres sont amenés à être retirés des rayons. Parmi ces derniers, beaucoup sont en bon état et font l'objet de dons. Ils sont disponibles à l'accueil de la médiathèque, à raison de deux documents par personne (condition : disposer de la carte Agorame).

- *animation petits-lecteurs* : samedi 3 octobre, de 15 h 30 à 16 h 30, suivie d'un goûter

- *animation bébés-lecteurs* : samedi 17 octobre à 10h30

Crèche Danièle-Casanova :

- du 5 au 10 octobre, semaine de la parentalité

- vendredi 9 octobre, au Tivoli : théâtre-débat : S.O.S. parents en stress... pas facile d'être parents. Séances à 14 h et à 20 h

- samedi 10 octobre : portes ouvertes à la crèche de 9 h 30 à 11 h

- du 12 au 16 octobre, semaine du goût : les parents sont invités à proposer des recettes de leur choix, lesquelles seront préparées par la cuisinière et intégrées aux menus. En fonction du nombre de recettes proposées, l'initiative s'étalera sur 15 jours si nécessaire afin de ne pas être contraints de choisir une recette plutôt qu'une autre. Bien évidemment l'équilibre des repas sera respecté. Enfin, le mardi matin, un atelier culinaire avec les enfants sera réalisé et les parents pourront déguster les préparations le soir-même.

- jeudi 15 octobre : élections au Conseil de crèche de 8 h 30 à 18 h, suivies du dépouillement.

Comités de quartier :

- Lancy : loto dimanche 11 octobre, à 14 h, au restaurant scolaire du Lancy - Renseignements et inscriptions avant le 9 octobre auprès d'Aurélia au 02.38.98.87.92

- Bourg : réunion mercredi 21 octobre, à 18 h, salle Louise-Michel

- Kennedy - Château-Blanc : repas à thème samedi 24 octobre, à 19 h 30, à la Maison de quartier de la Pontonnerie - Renseignements et inscriptions avant le 10 octobre auprès d'Aurélia au 02.38.98.87.92

- Pontonnerie : réunion mercredi 28 octobre, à 18 h, Maison des associations

- Vésines : réunion mercredi 4 novembre, à 18 h, Maison des associations

Octobre rose :

comme chaque année, le C.C.A.S. participera à la campagne « Octobre rose » du 1^{er} au 31 octobre. Il sensibilisera le public au dépistage du cancer du sein par une décoration particulière dans le hall de l'Hôtel de ville, laquelle sera soutenue par des brochures explicatives. D'autre part, dans le cadre des Rencontres d'octobre, une conférence santé sera animée par Mme Magnin autour de la prévention des risques du cancer.

JDB Production
présente :

Lune et Soleil

de la Compagnie mercimonchou, autour de l'œuvre du peintre Joan Miró



L'univers du peintre Joan Miró à la façon d'un livre pop-up.

à la Médiathèque

À partir de 12 mois, sur inscription à la médiathèque